



Légende

- Cours d'eau
- Profils en travers affluents et cote crue centennale (Q100) aux différents profils
- Cote de référence du Rhône aux différents points kilométriques (PK)
- Zonage réglementaire**
- Zone R : zone fortement exposée
- Zone Rau : Secteur centre urbain réglementé au titre de la bande de sécurité des digues
- Zone Ra : Secteur réglementé au titre de la bande de sécurité des digues
- Zone Rp : Port (halte fluviale)
- Limite de la bande de sécurité digue
- Zone B : zone modérément exposée
- Zone V : zone soumise aux risques de remontée de nappe et de ruissellement

Direction Départementale des Territoires
Service urbanisme et territoires
Prévention des Risques



Préfecture de l'Ardèche

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Approbation

Commune de La Voulte-sur-Rhône

Cartographie du zonage

Plan 1/1

Numéro d'étude	10CLE050		AGENCE DE LYON Etudes 26, rue de la gare 69009 LYON
Date	Août 2013		
Echelle	1/5 000		
Chef de Projet	PB		

PK 131 : 92,28 m

PK 125 : 96,61 m

PK 126 : 95,74 m

PK 127 : 94,99 m

PK 128 : 94,22 m

PK 129 : 93,66 m

PK 130 : 93,06 m